

PETITE ENFANCE : un signal fort aux parents

Nous avons promis aux valdoisiens d'agir. En tant que déléguée à la petite enfance, je me suis engagée à favoriser l'égalité des chances des familles et des enfants. Nous avons donc mis en place VO-Bébé, une aide financière directe, versée aux familles qui emploient une assistante maternelle.

Cela permettra, notamment aux femmes, de s'épanouir professionnellement ; la garde des enfants est souvent un frein dans leur métier : une femme ne doit pas être obligée de quitter son emploi pour garder son enfant !

Nous pensons également aux familles monoparentales, pour qui la garde d'enfant est souvent un casse-tête financier.

Dans le même temps, il est important que les familles puissent choisir leur mode d'accueil. C'est pour cela que notre majorité s'engage pour l'avenir en créant 600 places de crèches dans les communes volontaires d'ici à 2010. Pour les communes volontaires les plus déficitaires, le Conseil général double l'aide au fonctionnement, l'aide à l'investissement restant très élevée.

Renseignements : 0 800 01 95 95



AIDE A L'OBTENTION DU PERMIS DE CONDUIRE Quand la Majorité de Gauche tient ses promesses de campagne !

En mai dernier, le Conseil général du Val d'Oise sous l'impulsion de Dider ARNAL a adopté un nouveau dispositif qui instaure une aide financière à l'obtention du permis de conduire pour les moins de 26 ans. Présentée et défendue par la Majorité Départementale de Gauche, cette mesure était très attendue par les jeunes valdoisiens.

Notre majorité a choisi de mobiliser les moyens nécessaires afin d'accompagner les jeunes valdoisiens avec une aide financière qui leur sera versée en 2 temps, l'une après le succès au code, la seconde après l'obtention de leur permis B. Le montant de cette aide sera calculé en fonction des revenus du bénéficiaire ou de sa famille, selon qu'il vive ou non au domicile familial. Trois montants sont possibles : 100, 300 et 600 euros.

Renseignements : 0 800 88 10 14



A

L'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE, c'est :

- **PLUS pour le pouvoir d'achat des familles**
- **PLUS pour l'insertion professionnelle des jeunes**
- **PLUS pour la sécurité sur les routes**

REST'O COLLEGE : l'égalité passe aussi par la cantine

La Majorité de Gauche du Conseil Général s'était engagée en mars 2008 à réduire les tarifs de la restauration scolaire au collège. Désormais, les tarifs de la cantine sont calculés en fonction des ressources familiales. Cette mesure de justice sociale s'imposait alors que les cantines étaient assez peu fréquentées et le pouvoir d'achat des familles à la baisse !

En tant que conseillère générale de notre canton, je me réjouis d'avoir pu redonner un peu de pouvoir d'achat aux familles qui en ont tant besoin par ces temps de crise. J'encourage d'ailleurs toutes les familles qui n'ont pas encore inscrit leur enfant à la cantine à se renseigner auprès du gestionnaire du collège.

Nous avons voté, avec la Majorité de Gauche, l'extension dès cette rentrée scolaire 2009/2010 du dispositif Rest'O Collège à l'ensemble des collèges du Val d'Oise pour un coût de 4 millions d'€.



Renseignements : 0 810 30 05 10 / restocollege@valdoise.fr

<http://anitabernier.parti-socialiste.fr>